



FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE ET AUTORISATION PARENTALE

Service culturel de Giberville

Je soussigné(e), responsable légal, père, mère, tuteur...

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

Tel dom :

Tel tr :

Portable :

Email :

Inscris mon enfant :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

Pour l'année

à l'activité :

Le coût de l'inscription étant de :

REGLEMENT (extrait)

L'inscription se fait pour l'année entière et je m'engage à payer la totalité des frais d'inscription même en cas d'arrêt en cours d'année.

Facturation en cas d'arrêt : Tout arrêt donnera lieu à facturation sauf:

- sur présentation d'un certificat médical remis au service culturel
- en cas de déménagement

Les tarifs des activités sont fixés par délibération du Conseil Municipal et sont révisables chaque année.

Le règlement de la facture se fait:

- par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public
- par mandat de prélèvement
- en espèces au bureau du service culturel

Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'accepter.

Je m'assure de la présence du professeur lorsque je dépose mon enfant à son activité. La responsabilité de la mairie ne pouvant être engagée que pendant la durée de l'activité.

J'autorise les responsables à prendre toute décision quant à la santé, l'hospitalisation, l'intervention chirurgicale de mon enfant et m'engage à faire le nécessaire auprès de mon assurance (déclaration d'accident...).

J'autorise la diffusion des photographies et des films sur lesquels mon enfant apparaît dans le cadre des activités du service culturel.

Je m'inscris à la newsletter du service culturel.

Je m'engage à fournir un certificat médical datant de moins de trois ans pour les activités de danse ou à remplir le questionnaire de santé.

Le service culturel dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement ses activités.

Les informations enregistrées sont réservées à l'usage du service concerné et ne peuvent être communiquées qu'aux services de la mairie de Giberville.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service culturel.

Fait à Giberville , le

SIGNATURE :